

Motion : Augmenter les moyens de la PNV

La perception d'insécurité a augmenté dans notre centre-ville, nécessitant des patrouilles policières supplémentaires, et ce au détriment des autres missions. Malgré cela, la présence policière reste insuffisante. On ne voit pas assez souvent des policiers en patrouille et les trafiquants peuvent faire leur commerce au vu et su de tous. La PNV a besoin de plus d'effectifs.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la politique des quatre piliers, mais de renforcer celui de la répression et du contrôle. Il faut lutter contre le trafic de drogue en renforçant la présence policière, assurer l'ordre public, protéger les citoyens des conséquences négatives du trafic de stupéfiants. Une présence policière accrue dissuade les trafiquants de drogue d'opérer dans les espaces publics. Les citoyens se sentent plus en sécurité, ce qui améliore la qualité de vie et encourage l'utilisation des espaces publics. Ce renforcement aura aussi un effet positif sur la prévention et la dissuasion. La visibilité des forces de l'ordre agit comme un élément dissuasif pour les potentiels délinquants.

Toutefois, nous connaissons tous les contraintes budgétaires et les difficultés financières de la Ville. Il faudra donc trouver des économies dans d'autres services. Gouverner, c'est faire des choix.

Motion

Le Conseil Communal demande à la Municipalité de :

- Estimer l'augmentation d'effectif (EPT) qui serait nécessaire pour arriver à une présence policière plus soutenue aux alentours de la Place d'Armes et de la Gare.
- Mettre le nombre de postes supplémentaires au budget de la PNV, de manière progressive sur les années 2026 et 2027.
- De trouver des économies équivalentes dans d'autres services et de les mettre au budget avec la même progressivité sur les années 2026 et 2027.